



Bulletin n° 6
mercredi 2 juin 2010

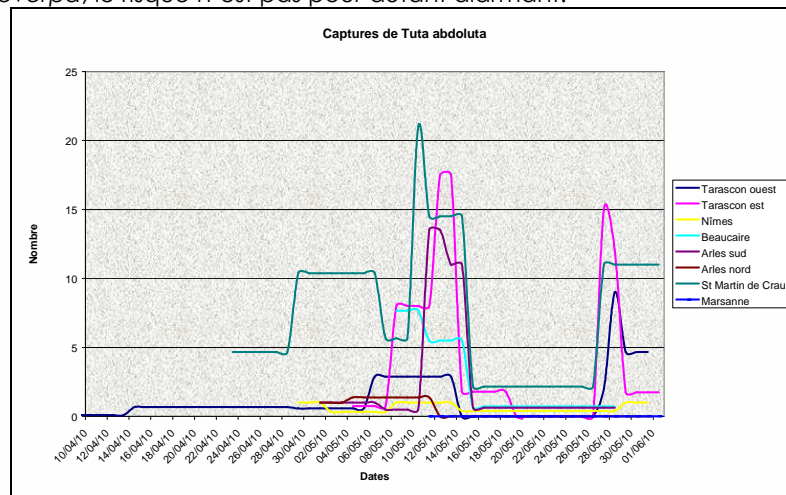
La reprise des tomates n'est pas si aisée que cela. Nous avons observé nombre de tomates à un stade chétif avec un premier bouquet fleuri voire un premier fruit. Fertilisation et Irrigation à surveiller pour permettre le développement des bourgeons axillaires.

TAUPINS : Toujours des attaques sur toutes les zones de plantations récentes. Il est tout de même important de signaler que nous en avons encore à cette période de l'année !

PUCERONS : Nous avons observé des colonies sur les plantes, suivant les parcelles, jusqu'à 50% des plantes peuvent comporter ces colonies de plus de 10 individus (Nîmes, Drôme).

PIEGEAGES : - *Helicoverpa armigera* : **Les captures vont de 2 à 13 par semaine sur Arles et Tarascon.** Soyons vigilant pour observer les éventuelles pontes et les autres piègeages. De rares pontes visibles sur Aigues-Mortes, mais nous ne sommes pas encore au pic du vol.

- *Tuta absoluta* : les captures sont de nouveau à la hausse. Les plaques ont été changées ainsi que les phéromones. **Attention, une première larve a été observée sur Arles, soyons donc très vigilant.** De même que pour *Helicoverpa*, le risque n'est pas pour autant alarmant.



BACTERIOSE : Pas d'évolution suite aux premiers symptômes de bactériose observés.

ADVENTICES : Nous observons toujours des levées, mais, sans la pluie, elles sont mieux contenues.

AUXILIAIRES : Nous observons parmi les pucerons certains qui sont parasités par des hyménoptères (Nîmes, Tarascon, Marsanne). Des coccinelles sont aussi présentes (larves et adultes).

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

AGROSUD, APTO 2, CAPL, CONSERVES FRANCE, PERRET SA, PROVENCE TOMATES, SCAD CANA ET VALSOLEIL.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

SONITO (Robert GIOVINAZZO), VALSOLEIL (Dominique DUBEUF)

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.